

---

# AVIS DE VIGILANCE

---

Le 15 septembre 2023

## Avis à tous les propriétaires de chevaux

### ENCÉPHALITE ÉQUINE DE L'EST (EEE)

Cet avis vise à vous informer d'un cas équin d'**encéphalite équine de l'Est** au **sud de la Montérégie**. La pouliche affectée a été hospitalisée au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de Saint-Hyacinthe et y est décédée de l'EEE.

Plusieurs éclosions d'EEE dans des écuries de **l'est de l'Ontario** et au **nord de l'état de New York** sont également survenues dernièrement près de la frontière québécoise. Au moins 3 écuries près d'**Ottawa** seraient touchées. **Plus d'une dizaine de mortalités** seraient survenues dans les 10 derniers jours. Les chevaux n'étaient pas vaccinés.

### DESCRIPTION

L'encéphalomyélite équine de l'Est est une maladie virale. Le virus se maintient dans la nature par son cycle de transmission entre les oiseaux et les moustiques, qui en sont le réservoir. Au Canada, les cas sont généralement observés entre les mois de juin et d'octobre.

Le dernier cas signalé au Québec datait de 2016. Certains chevaux peuvent **mourir subitement** sans présenter de signes cliniques. La fièvre et le manque d'appétit sont souvent les premiers symptômes observés. Par la suite, des symptômes neurologiques progressifs peuvent apparaître :

- **léthargie et somnolence**;
- paralysie faciale, paralysie de la langue;
- tournis, marche en cercle;
- incoordination, puis paralysie d'un ou de plusieurs membres;
- **incapacité à se lever**, position couchée sur le côté;
- coma et mort.

Si vous observez des symptômes pouvant être associés à l'EEE, consultez votre médecin vétérinaire.

### TRANSMISSION ET INCUBATION

Les moustiques infectés par cet arbovirus peuvent le transmettre aux animaux. Les équidés sont fréquemment atteints par la maladie et parfois l'homme. Plusieurs espèces d'oiseaux, de mammifères et de reptiles sont infectés sans avoir de symptômes de la maladie.

Les **chevaux infectés** ne développent pas une quantité suffisante de virus dans leur sang pour le transmettre aux moustiques. Ils **ne peuvent donc pas transmettre la maladie** aux autres chevaux environnants, ni aux humains.

---

## PRÉVENTION ET CONTRÔLE

La **vaccination** est un moyen efficace de prévenir la maladie chez les chevaux. Au Québec, elle doit se faire chaque printemps avant la période à risque, soit au début de mai au plus tard. Il peut être recommandé de vacciner à l'automne dans les zones à risque, pour un cheval hibernant au sud, ou pour un cheval immunodéprimé. Consultez votre médecin vétérinaire pour que votre cheval soit bien immunisé contre les maladies à risque de votre région.

**Le contrôle des insectes vecteurs de la maladie est essentiel.**

- Veillez à assécher les plans d'eau stagnante sur le terrain et à éliminer tout matériel dans lequel celle-ci peut s'accumuler comme les bacs, les chaudières, les vieux pneus et les déchets. Ce sont des lieux privilégiés pour la reproduction des moustiques.
- Nettoyez les mangeoires chaque semaine.
- Gardez l'animal à l'intérieur pendant les périodes d'activité des moustiques, surtout à l'aube et au crépuscule. Des moustiquaires permettent d'empêcher l'intrusion des insectes dans l'écurie.
- Utilisez un insectifuge ou un insecticide approprié. Respectez les recommandations du fabricant.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information sur la maladie, veuillez consulter la page web suivante :

[Encéphalomyélite équine de l'Est chez l'animal et l'humain | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/fr/actualites/encéphalomyélite-équine-de-l'est-chez-l-animal-et-l-humain)

Les éclosions de maladies équines sont affichées et mises à jour sur le tableau de bord du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) :

<https://www.cahss.ca/cahss-networks/equine>

et sur Equine Disease Communication Center (EDCC) :

<https://equinediseasecc.org/alerts> .